



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Les prestations de la Fondation Apollo seront reprises par la Fondation Le Relais

La Fondation Apollo, basée à Vevey et à Yverdon, a pour mission d'aider les personnes en difficulté à se loger dans les régions de la Riviera, du Chablais et d'Yverdon. Afin de pérenniser ce soutien, Apollo sera absorbée par la Fondation Le Relais le 30 septembre 2019. Le Relais propose déjà des prestations du même type dans tout le canton. Tous les collaborateurs ainsi que les prestations de la Fondation Apollo seront transférés à la Fondation Le Relais.

Suite à la plainte pénale déposée par le Conseil d'Etat en mai 2018 à l'encontre du président de la Fondation Apollo, le Département de la santé et de l'action sociale et les communes qui concourent avec l'Etat au financement des activités de la Fondation Apollo, ont décidé de mettre tout en œuvre pour maintenir les prestations de cette dernière. En parallèle, ils ont obtenu les garanties nécessaires afin d'assurer que tout conflit d'intérêts préjudiciable à la Fondation et aux finances publiques soit exclu.

Ainsi, le conseil de la Fondation d'Apollo a été refondu, une direction ad interim et un nouvel organe de révision ont été mis en place et un expert externe a été saisi pour un audit du fonctionnement, de la gouvernance et de la réalisation des buts de la Fondation. En outre, tous les contrats avec les sociétés dans lesquelles le président de la Fondation ou ses proches avaient des intérêts ont été dénoncés, y compris les surfaces louées par la Fondation en lien avec ces activités.

Toutes ces mesures ont permis de stabiliser le fonctionnement de la Fondation Apollo. Tout au long des années 2018 et 2019, la Fondation Apollo a maintenu ses services, notamment l'aide à la recherche de logement, la prévention des expulsions avec un soutien dans les démarches auprès de la régie et la prise de baux institutionnels en faveur des bénéficiaires qui ont des difficultés à obtenir un bail. En 2018, plus de 2'800 personnes se sont vues aidées par la Fondation Apollo grâce à une subvention cantonale de CHF 850'000.- francs et de CHF 400'000.- francs des communes concernées (Vevey, Montreux, La Tour-de-Peilz, Yverdon et Aigle).

Afin d'ancrer ces prestations reconnues dans une structure plus grande et plus solide

et d'assurer une offre cohérente des prestations destinées aux personnes rencontrant des difficultés à se loger ou à conserver un logement stable, les conseils de la Fondation Apollo et de la Fondation Le Relais ont validé une fusion par absorption d'Apollo par Le Relais au 30 septembre 2019. La Fondation Le Relais qui assure des prestations du même type dans le canton, reprend tous les collaborateurs ainsi que les prestations d'Apollo. Il n'y aura aucune incidence sur les prestations pour les bénéficiaires. Les communes et la Direction générale de la cohésion sociale continuent à financer les prestations offertes par Le Relais.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 juin 2019

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Fabrice Ghelfi, directeur général, Direction générale de la cohésion sociale
Fondation Le Relais, Claudine Wyssa, présidente